



Mairie de  
Saint-Georges-sur-Baulche

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 26 février 2018**

**DÉLIBÉRATION N°2018-030**

**OBJET : Subvention à l'association Saint Georges Amitiés**

En exercice : 20  
Membres  
Présents(s) : 18  
Pouvoir(s) : 2  
Absent(s) : 2

Le vingt-six février deux mille dix-huit, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Crescent MARAULT, Maire.

**Les membres présents en séance :**

Crescent MARAULT, Michel DUCROUX, Guy CASSAN, Claire GUEGUIN, Aurore BAUGE, Jean-François HAMELIN, Christiane GALLON, Roger BUFFAUT, Christian VEILLAT, Luc EUGENE, Michel BONNOT, Martine MORETTI, Christian BRUNEAUD, Christiane LEPEIRE, Isabelle CAMBIER, Philippe THOMAS, Sylvie PORTE, Bertrand POUSSIERRE

**Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Bénédicte NASTORG LARROUTURE à Michel DUCROUX, Axelle BONNIN à Christiane LEPEIRE

**Le ou les membres absent(s) :**

Bénédicte NASTORG LARROUTURE, Axelle BONNIN

**Secrétaire de séance : Monsieur Christian BRUNEAUD**

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'attribuer à l'association Saint Georges Amitiés une subvention de 2.500€ au titre de ses actions 2018.

Les crédits correspondants ont été inscrits au chapitre 65 du budget général.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.



Le Maire  
Crescent MARAULT